

Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice



MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE,
ET DE L'ARTISANAT



Tendances macroéconomiques du Burkina Faso

I- Tendances macroéconomiques et profil socio-économique récents du Burkina Faso

L'économie nationale a connu une croissance relativement forte durant ces cinq (05) dernières années. La croissance du PIB a été régulière jusqu'en 2018 pour atteindre 6,7% avant de connaître une chute en 2019 pour s'établir à 5,7%. Cette trajectoire relativement soutenue de la croissance repose essentiellement sur le secteur secondaire dont la contribution dans l'activité globale est en moyenne de 7,5% sur la période.¹

La campagne agricole défavorable, la persistance de l'insécurité et son effet désincitatif sur l'investissement dans plusieurs domaines d'activités (BTP, mines, etc.) avec son corolaire d'importants déplacements internes de populations, ainsi que la poursuite des revendications sociales dans le secteur public ont entraîné une décélération du rythme de croissance de l'économie entre 2018 et 2019.

Tableau 1. Croissance et répartition sectorielle au Burkina Faso, 2015-2021.

Indicateurs/Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*
PIB nominal (en milliards FCFA)	6 119,6	6 448,1	7 290,0	7 858,4	8 509,4	9 071,7	9 701,0
PIB réel (en milliards FCFA)	4 457,3	4 638,2	4 927,7	5 259,8	5 560,2	5 635,8	5 949,9
Taux de croissance du PIB réel	3,9	6,0%	6,2%	6,7%	5,7%	1,4%	5,6%
<i>Variation sectorielle (%)</i>							
Primaire	-3,5	3,3%	-2,8%	8,1%	0,6%	4,3%	7,1%
Secondaire	9,6	9,9%	8,5%	8,4%	1,2%	2,6%	5,4%
Tertiaire	4,4	5,4%	8,3%	5,2%	10,4%	0,1%	4,6%
Inflation	1,0	0,4%	1,5%	2,0%	-3,2%	1,6%	1,9%

Note : (*) se réfère à des projections.

Source: DGEP, octobre 2020.

Le choc que constitue la pandémie de la COVID-19 devrait se traduire par une chute de la croissance à seulement 1,4% en 2020. Une analyse additionnelle suggère que, selon différents scénarios basés sur la durée de la pandémie, la croissance baisserait chuterait pour se situer entre -1,7 et 1,38%, le taux de chômage gagnerait entre 1,9 à 5,9 points de pourcentage et les exportations chuterait entre 6% pour les produits miniers (en particulier l'or) et 16% pour les produits agricoles (notamment le coton).² Toutefois, il est projeté un retour relativement rapide de la croissance avec un taux de 5,6% en 2021, suggérant ainsi une résilience relativement importante de l'économie nationale.

¹ La forte dynamique du secteur secondaire est portée par les sous-secteurs « industrie extractive », « électricité, gaz et eau », et « boissons et tabac modernes » dont les taux de croissance moyens sur la période ont été de 15,55%, 6,18% et 5,38%. respectivement.

² Source: Kinda, R.S., P.R. Zidouemba et I.M Ouedraogo. (2020). How could the covid-19 pandemic impact the economy of Burkina Faso? *Economics Bulletin* 40(3): 1-13.

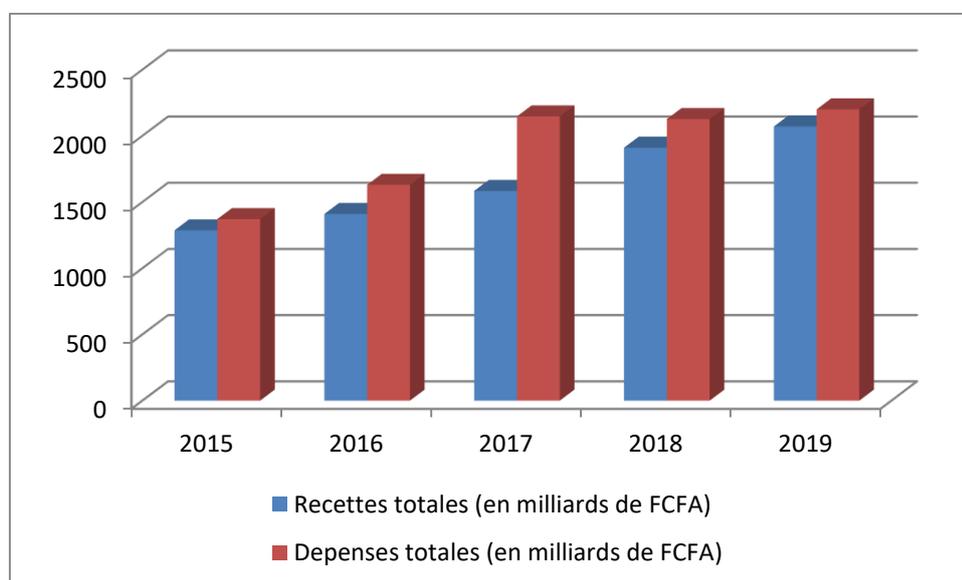
Selon l'OMC, le volume du commerce mondial des marchandises a diminué de 0,1% en 2019, première contraction depuis la crise financière mondiale de 2008-2009.³ Le commerce a été freiné par des tensions commerciales persistantes, ainsi que par une croissance plus faible du PIB mondial, qui est tombée à 2,3% en 2019, contre 2,9% en 2018. Dans ce contexte global, les pays d'Afrique subsaharienne et de l'UEMOA ont fait preuve de résilience, avec des niveaux de croissance relativement forts (plus de 3% et 6%, respectivement).

Pour ce qui est des échanges extérieurs du Burkina Faso, en dépit d'une orientation favorable des cours des principales matières premières exportées (or, coton et sésame) combinée au repli du cours du baril de pétrole en 2019, le déficit des transactions courantes avec le reste du monde s'est aggravé avec une chute de 308,4 milliards FCFA par rapport à 2018, ressortant à 672,1 milliards FCFA en 2019.⁴ Cette situation est principalement imputable à la baisse des exportations d'or et de coton en lien avec le recul de la production. En pourcentage du PIB, le déficit s'afficherait à 8,0% en 2019 contre 4,6% en 2018.

Sur la période 2015-2019, le niveau de l'inflation est resté inférieur à la cible communautaire (de l'UEMOA) qui est de 3%. Cette dynamique maîtrisée de l'évolution des prix est indicatif d'une stabilité macroéconomique du pays.

En matière de finances publiques, entre 2015 et 2019, les recettes totales sont passées de 1 286,2 milliards de FCFA à 2 070,7 milliards de FCFA tandis que les dépenses totales sont passées de 1 372,7 milliards de FCFA à 2 199,6 milliards de FCFA.⁵ Sur la même période, la part des dépenses totales et des prêts nets dans le PIB est passée de 22,5% à 39,0%. Quant au taux de pression fiscale, il se situe entre 15% et 18% sur la période 2015 et 2019. Il devrait fléchir en 2020 pour ressortir à 15,9%.

Graphique 1. Évolution des finances publiques, 2015-2019.



Sources : DGEP, 2020.

³ Source : OMC (https://www.wto.org/french/res_f/statis_f/wts2020_f/wts20_toc_f.htm).

⁴ Hausse en moyenne annuelle des cours de l'or (+9,1) et coton (+1%) conjuguée à la baisse du cours du pétrole (10%).

⁵ Rapports de suivi des indicateurs de l'économie et du développement, DGEP, janvier 2021.

En matière de santé, l'espérance de vie à la naissance s'est améliorée de 10 ans au Burkina Faso entre 2000 et 2016, en passant de 50 à 60 ans. Il est espéré que les perspectives de croissance et de développement inclusifs associées à la ZLECAf se traduisent par des améliorations importantes sur ce front.

S'agissant de l'éducation et selon l'INSD (2018), le taux brut de scolarisation à l'école primaire est passé de 83 % en 2013 (dont 82,8 % pour les garçons et 83,2 % pour les filles) à 90,7 % en 2018 (90,6 % pour les garçons et 90,9 % pour les filles). L'amélioration subséquente du profil du capital humain, en termes d'accroissement de la capacité productive et la hausse subséquente de la compétitivité du pays, pourrait conduire à une meilleure exploitation des opportunités de diversification et d'accès aux marchés africains appelés à être plus concurrentiels.

En matière d'emploi, la Banque mondiale estimait à 6 995 457 la population active du Burkina Faso en 2017. Les hommes constituent plus de la moitié des actifs (55,4 %). Le taux de participation des femmes à l'activité économique est de 44,6 %. Entre 2006 et 2014, la proportion des femmes a connu une légère augmentation, passant de 43,2 % à 44,7 %, avant d'amorcer une légère baisse de 2015 à 2017. Entre 2013 et 2017, la population active burkinabé a augmenté de 748 730. Le volume de la population active est plus important en milieu rural. En effet, selon l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) de 2014, 73,9 % d'actifs vivent en milieu rural et 26,1 % en milieu urbain.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le taux de chômage au Burkina Faso est passé de 8,6 % à 5 % entre 2012 et 2017. Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes : il est estimé à 9,1 % en 2017, contre 5,5 % chez les hommes sur la même période. En 2014, l'INSD estimait le taux de chômage en milieu urbain à 7,1 % contre 6,4 % en milieu rural. La durée moyenne du chômage est de 5 ans et est plus élevée chez les personnes non instruites.

Ces performances macroéconomiques interviennent toutefois dans un contexte marqué par l'insécurité relative aux attaques terroristes. Selon un décompte de l'Agence France Presses (AFP), 400 personnes ont été tuées au Burkina Faso suite aux attaques terroristes entre 2015 et mai 2019. Selon *Human Rights Watch*, au moins 256 civils ont été assassinés par les djihadistes au Burkina Faso entre avril 2019 et janvier 2020, entraînant plus d'un million de déplacés internes. Toutefois, le pays vient de gagner le pari de l'organisation du double scrutin présidentiel et législatif en novembre 2020 qui devrait l'inscrire dans une dynamique de réconciliation nationale.

En définitive, la situation macroéconomique et socioéconomique actuelle du Burkina Faso demeure relativement favorable à la zone de libre-échange continentale. La dynamique de croissance relativement dans la période d'avant-crise (et qui devrait reprendre grâce aux programmes de résilience de relance) et la discipline dans la gestion politique de l'économie, notamment dans le cadre des règles communautaires, sont autant d'indicateurs de transition macroéconomique graduelle vers plus d'intégration continentale, en dépit des enjeux sécuritaires.

II- Cadre de la production et du commerce

1- Stratégies générales d'industrialisation et de commerce

Le processus d'intégration de l'UEMOA est beaucoup plus avancé ; cependant la CEDEAO est redynamisée depuis quelques années grâce au réengagement du Nigéria. L'objectif de l'UEMOA et la CEDEAO est la construction d'un véritable espace socio-économique commun. Avec l'adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC) par les États membres de la CEDEAO et son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, la politique commerciale du Burkina Faso est essentiellement définie au niveau régional.

La structure du TEC de la CEDEAO porte sur cinq (05) bandes tarifaires selon la spécificité des produits (niveau de transformation et caractère stratégie ou social) comme indiqué dans le Tableau 6 ci-dessous.

Tableau 2. Structure tarifaire du TEC de la CEDEAO

Catégories et taux	Produits concernés
Catégorie 0 : 0%	Biens sociaux: produits destinés à la santé (médicaments, moustiquaires imprégnées), produits culturels et certaines céréales (mil, sorgho, maïs), etc.
Catégorie 1 : 5%	Produits dits de première nécessité, Matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques ; il s'agit de biens entrant dans la fabrication d'autres biens pour faciliter la production des produits finis (engrais, matériel agricole).
Catégorie 2 : 10%	Intrants et produits intermédiaires, c'est-à-dire les produits un peu plus élaborés que les produits de la deuxième bande, mais n'étant pas fabriqués en quantité suffisante dans la région et non susceptibles d'y être fabriqués à court terme.
Catégorie 3 : 20%	Biens de consommation finale, c'est-à-dire les produits finis ayant atteint le stade ultime de transformation.
Catégorie 4 : 35%	Biens spécifiques pour le développement économique, c'est-à-dire les produits sensibles en raison de leur caractère stratégique pour le développement de la région (critères : vulnérabilité du produit, intégration régionale, promotion du secteur et fort potentiel de production).

Source : CEDEAO (https://www.ecowas.int/wp%content/uploads/2016/06/CET_Factsheet_EN.pdf).

En complément au TEC-CEDEAO, il existe des mesures de défense commerciale qui portent entre autres sur la restriction temporaire des importations de certains produits, les droits de douane compensateurs pour lutter contre les effets des subventions et l'anti-dumping pour décourager les pratiques commerciales jugées illégales. Il s'agit de la Taxe d'Ajustement à l'Importation (TAI) qui est le différentiel entre le nouveau tarif commun et le tarif initial appliqué par le pays et la Taxe Complémentaire de Protection (TCP) qui est destinée à limiter les effets de variations erratiques des importations, avec un plafond de 3% des lignes tarifaires pour prévenir des recours abusifs.

Ce dispositif de protection tarifaire du TEC de la CEDEAO, dont le niveau est plus élevé que celui du TEC de l'UEMOA (13,1% contre 11,9%), offre visiblement des incitations aux entreprises, notamment celles qui font la remontée des filières ou qui cherchent à se positionner dans le montage. Il est également particulièrement bénéfique à la production dans des secteurs comme l'horticulture, l'aviculture, l'agro-business, les industries de la savonnerie et de textiles, dès lors que l'avantage prix sur le marché intérieur, du fait du tarif douanier, n'est pas compromis par d'autres facteurs explicatifs du niveau de compétitivité (notamment la qualité et le niveau des coûts).

Les pays en développement se sont vus concéder depuis plusieurs années des accords de facilitation d'accès aux marchés des pays développés. Ils ont commencé avec le Système Généralisé de Préférences (SGP), adopté par la CNUCED en 1968, suivi par les différentes Conventions de Lomé et de Cotonou pour ce qui concerne les relations entre l'Union Européenne (UE) et ses anciennes colonies de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Plus récemment, l'UE a proposé l'Initiative Tout sauf des armes (TSA) pour les Pays les Moins Avancés (PMA) et les États-Unis ont répondu avec l'*Africa Growth and Opportunity Act* (AGOA) qui est accessible à tous pays africains qui répondent à certains critères. Le Burkina Faso, en tant que pays de l'ACP, PMA et pays africain, a eu accès à tous ces accords. Le SGP s'applique toujours avec des partenaires commerciaux comme le Japon, l'Australie et le Canada.

Dans la dynamique de contribuer à l'essor économique du Burkina Faso, le Gouvernement s'est doté de la SNE qui couvre la période 2019-2023 et de la SNI pour la même période. Ces deux Stratégies tirent leurs fondements du PNDES et des stratégies sectorielles « Commerce et Services Marchands » et « Transformation Industrielle et Artisanat ».

La vision de la Stratégie Nationale d'Industrialisation s'énonce comme suit : « *À l'horizon 2023, le Burkina Faso dispose d'un secteur industriel dynamique, compétitif et durable qui accroît sa contribution à la transformation structurelle de l'économie nationale* ». L'objectif global de la SNI est de promouvoir la création, le développement et la consolidation d'une masse critique d'industries compétitives, durables, créatrices de valeur ajoutée et d'emplois décents principalement dans la transformation des matières premières locales. La réalisation de cet objectif global repose sur cinq axes stratégiques qui ont été définis : (i) amélioration du cadre juridique, institutionnel et organisationnel d'appui à l'industrie, (ii) appui à l'élaboration et au développement des projets industriels, (iii) consolidation du tissu industriel existant par la modernisation des installations et la promotion de l'industrie verte, (iv) appui à l'amélioration de l'offre de financement du secteur industriel, et (v) développement des infrastructures industrielles et promotion de la durabilité des unités industrielles.

En vue de faire face aux contraintes et insuffisances de l'industrialisation, les défis majeurs identifiés par la SNI qui cherche à les relever sont, entre autres, (i) la réduction du coût des facteurs de production pour une amélioration globale du niveau de compétitivité des industries, (ii) l'accroissement du niveau de transformation des matières premières locales, (iii) l'accès au financement, (iv) le développement des institutions d'appui à l'industrie tel qu'un Centre national de production propre, (v) la professionnalisation des industriels et (vi)

la transition vers l'industrie verte pour réussir le couplage de la compétitivité et de la durabilité.

La réussite de la mise en œuvre de la SNI se traduira par l'augmentation de la part de l'industrie manufacturière au PIB de 6,6 % en 2016 à 12% en 2022, l'accroissement de la part des produits manufacturés dans les exportations de biens de 10,6% en 2014 à 20% en 2022 et l'amélioration du classement *Doing Business* du Burkina Faso du rang de 143ème en 2016 à celui de 130ème au niveau mondial à l'horizon 2023.

Considérant les contraintes et les défis à relever dans le sous-secteur des exportations, la vision de développement est définie comme suit : « *un sous-secteur exportation diversifié, compétitif et créateur d'emplois durables à l'horizon 2023* ».

L'objectif global à atteindre dans la mise en œuvre de cette stratégie consiste à contribuer significativement à la diversification des produits d'exportation des filières retenues et à l'accroissement de leur compétitivité sur les marchés au niveau sous-régional, régional et international. A terme, il s'agira (i) d'accroître les recettes d'exportation, (ii) d'améliorer des parts de marché des produits d'exportation du Burkina Faso dans la région et dans le reste du monde et (iii) de faire émerger des produits burkinabè à forte valeur ajoutée dans le flux des échanges. Des axes stratégiques appelés à contribuer à la réalisation de ces objectifs ont été définis :

- l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire ;
- le renforcement des capacités des institutions d'appui au commerce et des acteurs ;
- l'amélioration de la compétitivité des produits burkinabè ;
- le renforcement de la diversification des marchés à l'exportation.

En dehors de l'or et du coton qui sont les deux principaux produits d'exportation, les dix filières porteuses de la SNE sont le sésame, l'anacarde, la mangue, le karité, le bétail/viande, les cuirs et peaux, la tomate, l'oignon, le miel et le textile habillement.

Ces orientations de la politique industrielle et commerciale tant au niveau national que sous régional, ont sans doute contribué à façonner le profil industriel et commercial du Burkina Faso à travers ses tendances et structures récentes.

2- Tendances récentes de la production et du commerce des biens et services

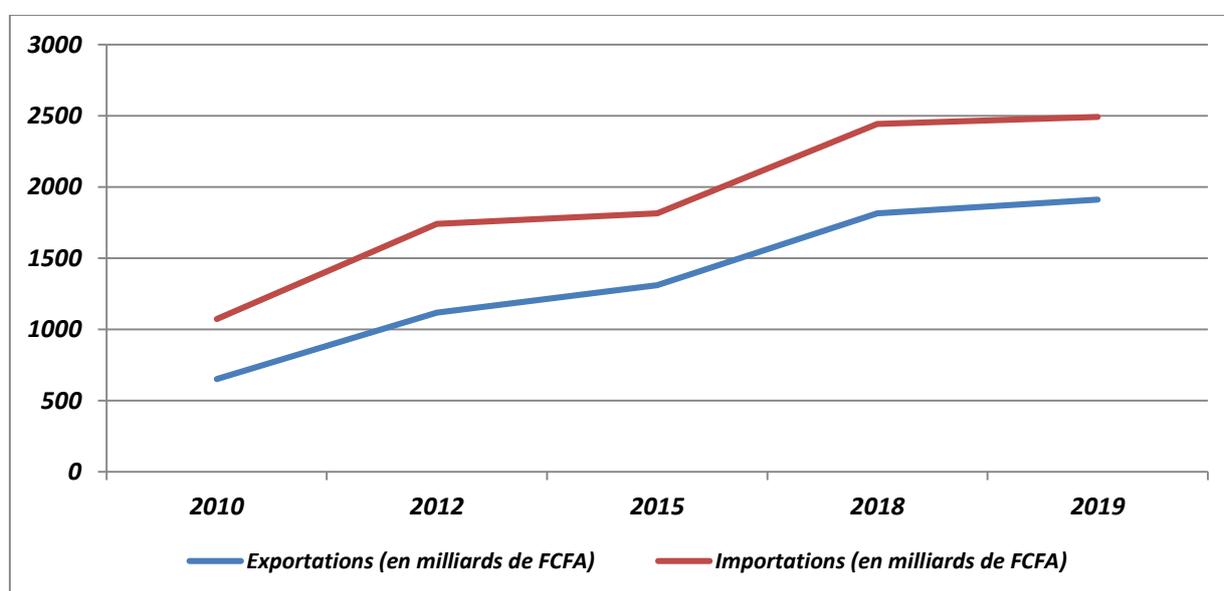
Les principales activités industrielles du pays se concentrent pour l'essentiel autour des mines, de l'agro-industrie et de l'énergie (électricité). La performance du tissu industriel burkinabè est restée relative faible jusqu'au boom minier intervenu à partir de 2007. Cette faiblesse s'explique et confirme le fait que le secteur industriel burkinabè a depuis toujours fait face à des contraintes de plusieurs ordres dont notamment celles liées (i) à la disponibilité des matières premières et intrants en quantité et en qualité, (ii) au coût et à la qualité des facteurs de production, (iii) à l'état des infrastructures, (iv) à l'accès au marché, etc. et ce, malgré les efforts continus des autorités pour l'amélioration du climat des affaires.

Quatrième producteur d'or du continent, derrière l'Afrique du Sud, le Ghana et le Mali, le Burkina est l'un des pays où les activités minières sont aujourd'hui les plus dynamiques. Le Burkina compte à nos jours une quinzaine de mines d'or industrielles en phase

d'exploitation, dont les plus emblématiques sont celles des canadiens lamgold, à Essakane, et Semafo-Endeavour, à Mana.

Durant la dernière décennie, la structure des échanges commerciaux du pays a très peu évolué, malgré une croissance forte et régulière des exportations constatée sur la même période, comme l'indique le Graphique 2. Le taux de croissance moyen des valeurs exportées entre 2015-2019 est de 11%. Les exportations ont progressé à un rythme soutenu entre 2015 et 2019. Elles sont passées de 1 311,23 milliards de FCFA en 2015 à 1 910,6 milliards de FCFA en 2019. En revanche, les importations ont enregistré une croissance moins importante que les exportations, soit 9% sur la même période (2015-2019). Le déficit de la balance commerciale a baissé pour s'établir à 580,9 milliards de FCFA en 2019. En conséquence, le taux de couverture des importations par les exportations connaît une progression sur les 10 dernières années, il est passé de 60,6% en 2010 à 77,3% en 2019.

Graphique 2. Évolution du commerce de marchandises (milliards FCFA), 2010-2019.



Source : DGC, 2020.

Principaux produits d'exportation du Burkina Faso

L'or est de loin le premier produit d'exportation du Burkina Faso depuis 2019, comme l'indique le Tableau 7. Les exportations du produit ont plus que triplé sur la période 2010-2019, et elles ont rapporté 1 329,1 milliards de FCFA en 2019, soit 69,56% de la valeur totale des exportations du pays.

Tableau 3. Évolution des 10 principaux produits d'exportations (milliards de FCFA), 2010-2019.

Produits \ Années	2010	2012	2015	2018	2019	Part 2019
Or non-monnaire	438,73	805,7	767,98	1 187,89	1 329,15	69,6%
Coton, non carde ni peigne	110,30	149,90	169,41	176,97	206,12	10,8%

Zinc, sous forme brute	0	0	32,70	103,71	90,87	4,7%
Noix de cajou en coques	3,82	16,73	49,34	109,88	47,44	2,5%
Graines de sésame	27,62	45,01	99,87	71,07	41,33	2,2%
Amande de karité	7,28	9,30	21,90	23,17	38,98	2,1%
Beurre de karité	0,95	1,85	5,38	12,43	18,61	1,0%
Mangue	2 646	3 120	6 327	13 323	13 674	0,7%
Noix de cajou sans coques	-	-	2,20	7,23	8,34	0,4%
Barres, en fer ou en aciers non alliés	0	0	0,23	5,82	5,30	0,3%
Autres produits	59,06	85,89	155,90	104,35	110,81	5,8%
Total Export	650,40	1 117,50	1 311,23	1 815,85	1 910,64	100%

Notes : La majorité de ces produits rentrent dans les catégories ciblées par la SNE, à savoir les minerais (or, zinc, manganèse, clinker), les oléagineux (sésame, karité, anacarde, arachide), les fruits et légumes (mangue, tomate, oignon), le coton, les produits animaux (bétail/viande, cuirs et peaux, miel) et les produits de l'artisanat (textile, habillement).

Source : DGC, 2020.

Le coton est le deuxième produit d'exportation du Burkina Faso avec 206,19 milliards de FCFA de recettes d'exportation en 2019, soit 10,79% des exportations totales. Un grand nombre de facteurs influencent le prix du coton. De manière générale, les prix du coton fluctuent dans le temps en fonction des niveaux de l'offre et de la demande, eux-mêmes influencés par les politiques menées dans les différents pays producteurs.

Principaux partenaires à l'exportation du Burkina Faso

Les principales destinations des exportations du Burkina Faso ont été la Suisse (54, 9%), l'Inde (17,6%), Singapour (6,5%), la Côte d'Ivoire (5,5%), la France (3,2%) et le Ghana (2,7%) en 2019. Ces pays combinés pèsent près de 3/4 des exportations totales du Burkina Faso.

Le Burkina Faso exporte vers la Suisse, son principal client, essentiellement l'or non monétaire et le coton. L'Inde est le deuxième client et importe du Burkina Faso l'or non monétaire et la noix de cajou en coques.

En 2019, le coton, non cardé ni peigné a été le principal produit exporté du Burkina Faso vers Singapour son troisième client, suivi des graines de sésame, des noix de cajou en coques et du Beurre de karité.

Principales destinations africaines des produits burkinabés

La Côte d'Ivoire est la première destination africaine des produits burkinabés (46,8%), comme indiqué dans le Tableau 8. Les 10 principaux partenaires africains représentent 97,5% de la valeur totale des exportations du Burkina Faso à destination du continent Africain en 2019, ce qui est indicatif d'une concentration relativement élevée du portefeuille de partenaires. Les offres de marchés dans le cadre de la ZLECAf peuvent contribuer à une plus grande diversification. Cette diversification des partenaires africain doit également être accompagnée d'un poids accru du continent dans les échanges totaux du pays, qui s'est établi à seulement 12% des exportations totales du pays en 2019.

Tableau 4. Principales destinations africaines des exportations (millions de FCFA)

Pays / Années	2015	2016	2017	2018	2019	Part en 2019
Côte d'Ivoire	47,82	64,61	108,69	115,17	104,52	46,8%
Ghana	31,57	35,07	26,35	55,82	52,01	23,3%
Niger	19,93	8,48	11,44	10,35	17,92	8,0%
Togo	33,46	17,16	20,60	34,11	15,88	7,1%
Mali	25,86	12,79	17,71	10,07	13,99	6,3%
Sénégal	4,62	4,32	7,06	6,43	6,03	2,7%
Ile Maurice	-	-	-	-	3,00	1,3%
Éthiopie	1,54	0,94	1,34	3,62	2,49	1,1%
Guinée	1,06	1,95	4,80	2,89	1,92	0,9%
Afrique du Sud	50,28	54,07	16,57	0,49	1,38	0,6%
Benin	2,67,	0,998	0,647	1,34	0,86	0,4%
Maroc	0,26	0,54	0,65	1,35	0,70	0,3%
Mauritanie	1,28	2,07	1,24	1,58	0,61	0,3%
Égypte	0,16	-	-	0,61	0,40	0,2%
Tchad	0,25	0,062	0,019	0,058	0,28	0,1%
Tunisie	0,063	0,089	0,17	0,39	0,27	0,1%
Sierra Leone	1,12	0,76	0,011	0,014	0,244	0,1%
Algérie	0,21	0,14	0,14	0,17	0,16	0,1%
Autre pays africains	1,78	1,18	1,34	1,19	0,64	0,3%
TOTAL	223,95	204,55	218,78	245,11	223,31	100,0%

Source: DGC, 2020.

Les principaux produits exportés vers le continent africain sont le zinc, les fils de coton, les amandes de karité, les noix de cajou en coques, les graines de sésame, le beurre de karité, le coton, le bétail et viande, les oignons, la tomate etc.

Principaux produits d'importations

Les hydrocarbures sont le principal poste d'importations du pays, avec plus de 1/5 de la valeur total sur la période 2010-2019, comme indiqué dans le Tableau 9. Les produits de santé (médicaments) et d'alimentation (riz) occupent également un poids considérable dans la demande de produits externes du pays, faute de production inexistante ou de loin insuffisante pour couvrir les besoins domestiques.

Tableau 5. Principaux produits importés (% des importations totales), 2010-2019

Produits	2010	2012	2015	2018	2019
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (autres que les huiles brutes); préparations n.d.a.	20,75%	24,50%	24,38%	23,19%	23,77%
Médicaments	3,86%	3,10%	4,40%	4,31%	3,65%
Riz	3,11%	3,57%	2,86%	3,38%	2,78%
Voitures (toutime, transport)de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport	2,49%	2,07%	2,21%	2,38%	2,60%

Énergie électrique	0,00%	0,00%	0,00%	2,07%	2,51%
Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, y.c. châssis comportant moteur	0,90%	0,86%	1,58%	1,93%	2,30%
Boueurs (bulldozers), boueurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles	0,25%	0,24%	1,23%	1,43%	1,98%
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non-pulvérisés dits 'clinkers', même colorés	3,60%	2,89%	3,22%	2,95%	1,92%
Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	1,03%	1,59%	1,33%	1,69%	1,74%
Véhicules aériens conçus pour la propulsion à moteur (hélicoptères, avions, p.ex.)	0,01%	0,01%	0,89%	0,02%	1,64%

Source : TradeMap, Novembre 2020.

Principaux pays fournisseurs du Burkina Faso

La Chine est le principal fournisseur du Burkina Faso depuis ces dernières années, ayant supplanté la Côte d'Ivoire à partir de 2012, comme indiqué dans le Tableau 10. En 2019, le Burkina Faso a importé de la Chine des marchandises d'une valeur de 282,0 milliards de FCFA. Les produits importés de la Chine en 2019 sont diversifiés. En effet, ces importations sont constituées essentiellement de motocycles, les produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, les insecticides, anti rongeurs fongicides et herbicides, des postes téléphoniques d'utilisateurs y compris les téléphones, des diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur.

Tableau 1. Principaux pays fournisseurs du Burkina Faso, 2010-2019

Pays/Année	2010	2012	2015	2017	2019
Chine	9,7%	9,2%	12,2%	14%	12,2%
Côte d'Ivoire	16%	9,7%	8,4%	10,8%	10,6%
Russie	1,5%	1,1%	2%	2,3%	7,9%
France	10,3%	9,0%	8,8%	8,6%	7,3%
Ghana	2,7%	3%	3,7%	4,8%	6,9%
USA	4%	5,2%	6,6%	7%	6,4%
Inde	2,8%	3,5%	3,4%	4,5%	5,6%
Allemagne	4%	3,4%	2,8%	3,7%	2,9%
Japon	2,6%	2,4%	2,6%	3,2%	2,7%
Pays-Bas	4,4%	3%	7,8%	7,1%	2,2%

Source : TradeMap, Novembre 2020.

Le Tableau 11 indique la structure des importations en provenance des principaux fournisseurs. Les principaux produits importés de la Côte d'Ivoire, deuxième fournisseur du Burkina Faso avec 255,5 milliards de FCFA de produits importés en 2019, ont été les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, l'énergie électrique et les autres tabacs et succédanés de tabac fabriqués.

Les principaux produits importés de la Russie, pour une valeur totale de 196,0 milliards de FCFA en 2019, ont été les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, les explosifs, le blé et les engrais minéraux ou chimiques azotés.

Tableau 7. Principaux produits importés des 3 principaux fournisseurs, 2019.

Rang	Pays d'origine (%)	Principaux produits importés
1 ^{er}	Chine (12,2%)	Les motocycles, les produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, les insecticides, anti rongeurs fongicides et herbicides, des postes téléphoniques d'usagers y compris les téléphones, des diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur.
2 ^e	Côte d'Ivoire (10,6%)	Les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, l'énergie électrique et les autres tabacs et succédanés de tabac fabriqués.
3 ^e	Russie (7,9%)	Les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, les explosifs, le blé et les engrais minéraux ou chimiques azotés.

Source : TradeMap, Novembre 2020.

Principaux pays fournisseurs africains du Burkina Faso

Le Tableau 12 indique que la majeure partie des partenaires africains à l'importation sont dans la sous-région ouest-africaine, suggérant le rôle de l'intégration commerciale dans le cadre de la CEDEAO et de l'UEMOA. Les deux premiers partenaires, à savoir la Côte d'Ivoire et le Ghana, représentent en moyenne plus de 2/3 des importations africaines.

Dans ce contexte du commerce africain, les principaux produits importés par le Burkina Faso sont les huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, l'énergie électrique, le tabac, l'huile de palme, la farine de blé, les engrais minéraux ou chimiques, les médicaments.

Tableau 2. Principales provenances africaines des importations (millions de FCFA)

Pays/Années	2015	2016	2017	2018	2019	Part 2019
Côte d'Ivoire	151,50	170,50	235,89	275,43	264,59	41,5%
Ghana	66,93	95,66	108,72	116,61	171,72	26,9%
Maroc	33,09	27,00	22,74	38,33	41,37	6,5%
Togo	55,47	68,96	71,64	72,63	40,58	6,4%
Afrique du Sud	46,78	34,60	42,90	47,04	37,41	5,9%
Sénégal	17,32	24,19	21,99	17,47	19,32	3,0%
Niger	11,08	18,18	16,11	9,33	12,56	2,0%
Tunisie	5,72	7,71	9,34	16,76	12,05	1,9%
Mali	25,13	41,50	34,48	21,35	10,81	1,7%
Égypte	6,18	7,20	10,61	11,76	7,72	1,2%
Nigeria	7,22	7,36	6,51	7,13	6,60	1,0%
Benin	1,73	1,14	1,15	1,79	6,42	1,0%
Guinée Équatoriale	2,79	6,35	0,22	0,20	2,48	0,4%
Algérie	6,21	0,40	0,16	5,60	1,35	0,2%

Autres pays africains	9,55	13,42	4,65	4,69	3,21	0,5%
TOTAL	446,73	524,17	587,11	646,13	638,20	100,0%

Source : DGC, 2020.

La volonté politique de faire du commerce un levier central dans la quête de la croissance économique du pays constitue un atout important pour la mise en œuvre de la ZLECAF. Elle est traduite dans les faits par la mise en place d'instruments de facilitation et de promotion des échanges tant au niveau national que sous-régional ou international et par l'existence d'un dispositif institutionnel. En se greffant à ce dispositif institutionnel existant qu'il complètera dans la perspective de l'ouverture du marché continental, l'Accord pourra ainsi tirer tout le profit du savoir-faire éprouvé en matière d'intégration commerciale.

En outre, la ZLECAF pourra résolument accompagner la dynamique du commerce du pays en lui offrant des opportunités additionnelles d'expansion, plus particulièrement vers le marché d'exportations de la CEDEAO où le pays peut se substituer aux partenaires hors d'Afrique pour ce qui est des produits agricoles par exemple. Le pays devrait aussi, avec l'élimination ou la réduction des barrières aux échanges à la faveur de la ZLECAF, chercher à explorer les offres d'accès aux marchés hors CEDEAO qui restent pour le moment relativement limitées.

Tendances et structure du commerce des services

Le commerce des services, à l'instar de celui des biens, est structurellement déficitaire au courant de la dernière décennie, comme l'indique le Graphique 3 ci-dessous.

Graphique 3. Évolution du commerce des services (milliards de USD), 2010-2018.



Source : Auteurs, à partir des données de COMTRADE.

Pour ce qui est de la structure des échanges, les exportations de services restent dominées par le voyage et la construction dont les parts dans les exportations totales se situent entre 20,6 et 23,8% en 2010 et 2018, comme indiqué dans le Tableau 13. Il peut être noté une recomposition de la structure des exportations de services sur la période. Alors que les services liés au voyage et à la construction et l'ingénierie connexe ont baissé en termes de poids relatif (2,0 et 2,9 points de pourcentage, respectivement, tout en demeurant les branches les plus importantes), la finance a gagné en importance relative, sa part dans les exportations totales est passée de 3,5 à 16,3%, soit un bond significatif de presque 13 points de pourcentage, et une valeur qui a presque décuplé sur la période pour atteindre 90,5 millions USD en 2018 (ou près de 50 milliards FCFA).

Du point de vue des importations, les services les plus demandés de l'extérieur sont liés au transport, essentiellement terrestre, malgré une chute en valeur (128,4 millions USD) et en poids (14,2 points de pourcentage) entre 2010 et 2018. A l'inverse, les services liés à la finance, aux technologies associées aux ordinateurs et à l'information, ainsi qu'au voyage ont vu leur poids augmenter dans les importations totales, avec des hausses respectives de 7,5, 6,1 et 3,1 points de pourcentage.

En confrontant les flux d'exportations et d'importations, il ressort que le déficit structurel de la balance des services trouve son origine principale dans le transport, les assurances et les autres services fournis aux entreprises (conseil juridique, comptable, fiscal, architecture, etc.), aussi bien en 2018 qu'en 2010. A l'inverse, sur la même période, les services de voyage sont restés excédentaires (bien qu'en baisse), au moment où ceux liés à la construction sont passés d'un déficit en 2010 à un excédent de 4 millions USD, soit plus de 22 milliards FCFA en 2018, derrière seulement les services gouvernementaux (consulaires, par exemple). Les services liés au brevet et licences et frais associés (royalties) ont également enregistré un excédent commercial qui a connu une hausse de 6% pour s'établir à 0,4 millions USD (près de 200 millions FCFA) en 2018.

Ces dynamiques comparées des exportations et des importations et la structure évolutive des échanges sont révélatrices de la portée du potentiel commercial du pays dans le domaine des services. Dans une moindre mesure, elles renseignent le niveau de compétitivité du pays. Dans le contexte des priorités nationales définies dans la SNE qui privilégie quasiment tous les secteurs des services, il devrait être envisagé une stratégie plus ciblée dans le cadre de la promotion du commerce extérieur (en particulier africain) et qui engloberait aussi bien les exportations que les importations. Cette stratégie devrait reconnaître le caractère prioritaire certains secteurs de services, notamment ceux à fort potentiel commercial (et productif) et qui prennent de l'ampleur dans les échanges, aussi bien en valeur qu'en poids relatif. Dans le cadre de sa mise en œuvre, elle chercherait à garantir, d'une part, des débouchés pour les secteurs prioritaires (exportations) et, d'autre part, un approvisionnement à moindres coûts (importations).

Tableau 3. Structure des échanges de services du Burkina FASO, 2018 et 2010.

	2018						2010					
	Exports		Imports		Solde		Exports		Imports		Solde	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Transport	79.9	14.4	704.3	49.5	-624.4	72.0	43.8	14.4	832.7	63.7	-788.9	78.8
Voyage	121.0	21.8	119.1	8.4	1.9	0.2	72.6	23.8	68.9	5.3	3.7	0.4
Construction	114.2	20.6	73.7	5.2	40.5	4.7	71.5	23.4	75.8	5.8	-4.3	0.4
Assurance	8.0	1.4	139.6	9.8	-131.6	15.2	2.6	0.9	97.0	7.4	-94.4	9.4
Finance	90.5	16.3	110.9	7.8	-20.4	2.4	10.8	3.5	3.4	0.3	7.4	0.7
Digital (ordinateur) et information	58.7	10.6	100.3	7.0	-41.6	4.8	3.1	1.0	12.3	0.9	-9.3	0.9
Licence/royalties	0.8	0.2	0.5	0.0	0.4	0.0	0.5	0.1	0.1	0.0	0.3	0.0
Autres services fournis aux business	32.0	5.8	143.2	10.1	-111.2	12.8	16.2	5.3	164.5	12.6	-148.3	14.8
Personne, culture, récréation	0.0	0.0	25.5	1.8	-25.5	2.9	0.7	0.2	0.0	0.0	0.7	0.1
Gouvernement	50.1	9.0	5.9	0.4	44.2	5.1	33.5	11.0	16.4	1.3	17.1	1.7
Total	555.3	100.0	1423.0	100.0	-867.7	100.0	305.2	100.0	1306.3	100.0	-1001.1	100.0

Note : Les valeurs sont en millions de USD. Les données sur le commerce des services de communication sont indisponibles pour l'année 2018 ; pour 2010, elles révèlent une part 16,4% dans les exportations totales (3^e poste le plus important) et de 2,7% dans les importations totale, avec un excédent commercial de 14,9 millions USD (soit 8,18 milliards FCFA).

Source : Calculs des auteurs, à partir des données de COMTRADE.